Image not found or type unknown

garagiste parti envolé que faire?

Par **mustella32**, le **30/12/2009** à **02:58**

bonjour

acheter une voiture d'occasion dans le 31 moi j'habite pas dans le 31 donc voila le 26 mais a un garage la voiture pendant un temps fonctionne bien lorsque le 24 Aout elle me lâche... la pompe a eau bouchée cela a entrainé un joints de culasse voiture hs...
le garage fait une promesse de venir la chercher avec la remorqueuse, soit disant qu il serait tomber en panne la courroie de morte il fait les supposées réparation mais ne viens pas chercher ma voiture... il nous fait courir encore 1mois en disant qu'il envois quelqu'un... Le garage a fermer entre temps et la personne a changer de numéro de telephonne il a disparu...il ma prêter une voiture avant la fermeture du garage, personne ne me la réclamer de puis!
ma voiture et dans un petit garage qui me la garde bien qu'il soit au courant me dit que j'ai des frais de gardiennage...

Question: la voiture et garantie combien de temps?
réparation a moi de payé?
que faire quand le garage ferme et aucune réparation de faite et promesse pas tenue?
frais de gardiennage qui doit les payés?
je fais quoi avec leur voiture? car je n ai que des photocopies de carte grise je ne voudrais pas être accusé de vol!

bien à vous merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés